Débat sur l'expérimentation animale

15 janvier 2016

Aujourd'hui, peut-on se passer de la recherche animale ? Quelles sont alternatives aux tests réalisés sur les animaux ? Quelle est la réglementation qui encadre l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques ? Ces questions sont au cœur d'un débat d'une heure organisé en juin 2015 par la Cité des sciences et de l'industrie à Paris (voir la vidéo ci-dessous).

En Europe, les animaux de laboratoire sont utilisés afin de développer des nouveaux médicaments, tester la toxicité des substances chimiques, contrôler des denrées alimentaires.

À l'occasion du bicentenaire de la naissance de Claude Bernard, médecin français du XIXème siècle et pionnier de la méthode expérimentale, la Cité des sciences a organisé un débat sur l'expérimentation animale et donné la parole à cinq invités :

1) François Busquet, coordinateur politique du Center for Alternatives to Animal Testing (CAAT) ;

2) Philippe Hubert, directeur du Francopa (plateforme nationale pour le développement des méthodes alternatives en expérimentation animale) ;

3) François Lachapelle, président du GIRCOR et chef du bureau de l'expérimentation animale à l'Inserm ;

4) Nadine Peyriéras, neurobiologiste et directrice de recherche au CNRS ;

5) Claude Reiss, président d'Antidote Europe.

Animé par la journaliste de Radio France Nathalie Million, le débat a tourné autour des questions suivantes : quelle est la pertinence du modèle animal ? Quel est le point de vue des chercheurs et

quelles sont les méthodes alternatives aux essais chez l’animal ?

À lire sur le même sujet : Pourquoi la recherche animale reste indispensable, article publié dans CNRS Le Journal.